

## PUBLICATION DE LA SOMME DES 10 REMUNERATIONS ANNUELLES BRUTES LES PLUS ÉLEVÉES

Conformément à l'article L. 716-1 du code général de la fonction publique, La Ville de Grasse publie la somme des dix rémunérations les plus élevées des agents relevant de son périmètre :

SIREN	DÉNOMINATION EMPLOYEUR	ANNÉE	SOMMES DES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS BRUTES EN EUROS	NOMBRE DE FEMMES BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'HOMMES BÉNÉFICIAIRES	DURÉE CUMULÉE EN NOMBRE DE MOIS
21060069800018	MAIRIE DE GRASSE	2025	740 158,95	3	7	120
21060069800018	MAIRIE DE GRASSE	2024	740 157,44	3	7	120
21060069800018	MAIRIE DE GRASSE	2023	711 033,21	3	7	120